

LES NOMS PROPRES, ONT-ILS UNE VALEUR CONNOTATIVE?

Marina BELOUS

Catedra Traducere, Interpretare și Lingvistică Aplicată

De-a lungul secolelor, substantivele proprii au constituit obiectul numeroaselor studii cu un caracter special. Dificultatea problemei discutate constă în faptul că numele propriu ocupă un loc aparte în sistemul mijloacelor lexicale, având o destinație specială față de apelativele obișnuite utilizate în procesul comunicării. Scopul studiului de față este determinarea existenței vs. inexistenței valorilor semantice în cadrul categoriei numelor proprii și, mai mult decât atât, posibilitatea vehiculării de către ele a unui sens conotativ.

Dacă în cazul numelor comune există o unitate bilaterală între semnificat și semnificant, în cazul numelor proprii aceasta este absentă. Faptul că, în mod normal, referentul unui nume propriu este unic, admite ideea funcționării lui ca simplă etichetă atașată obiectului, dând argumente pentru a considera că numele propriu poate avea referent, dar nu și un sens. Însă utilizarea numelui propriu pare anormală în lipsa ipotezei că acesta „spune ceva” interlocutorului, deci sensul unui nume propriu poate fi considerat, în interiorul unei colectivități date, ca un ansamblu de cunoștințe relative la purtătorul acestui nume (în unele cazuri, acest sens fiind internațional), cunoștințe dintre care, cel puțin, o parte aparține oricărui dintre membrii comunității. La capitolul dat, este important de menționat faptul că fiecare dintre cei care posedă acest ansamblu de cunoștințe atestă o atitudine și o asociere proprie cu persoana care poartă numele concret și deci, o conotație care apare la utilizarea unității onomastice respective. Unul din rezultatele studiului dat este constatarea că numele proprii își pot realiza valoarea semantică anume în regimul funcționării cu valori conotative.

Les noms propres présentent une catégorie à part du lexique, en premier lieu, grâce à leur contenu sémantique car ils n’expriment pas l’idée d’une classe d’objets ou d’êtres. Deuxièmement, les noms propres ont un sens tout à fait différent par rapport à ceux communs, parce qu’ils représentent des personnes concrètes ou des objets très précisément individualisés. Malgré le fait que les noms propres n’expriment pas des qualités ayant une fonction dénomminative, ces noms individualisent un objet dans une série d’objets homogènes. C’est l’information qui est présentée dans la majorité des grammaires. Les noms propres sont décrits comme une catégorie particulière dans la classe des noms communs, de même on insiste sur le fait que le nom propre soit dépourvu de sens. C’est un sujet bien intéressant et toujours discuté. Ainsi le statut des noms propres reste éminemment sujet à controverse ce qui autorise une étude de cette problématique au niveau de l’opposition entre les caractéristiques du nom propre et celles du nom commun, et notamment en ce qui consiste l’existence du sens des noms propres et surtout du sens connoté.

Les catégories *nom commun vs. nom propre* relèvent d’une distinction grammaticale évidente qui, pour la plupart d’entre nous, remonte aux premières années d’école, à une époque où, en commençant à lire avec un peu de précision, nous nous interrogeons sur la signification des indices graphiques que sont les majuscules ; grâce à elles le nom propre se distinguait des autres mots. Mais le problème consiste dans le fait d’identifier les caractéristiques sémantiques et syntaxiques stables permettant de savoir quand il faut mettre ou non la majuscule à un mot, et quel sens a-t-il ?

La thèse qui vise le sens dénomminatif des noms propres est ressortie de l’opposition des deux hypothèses sur le sujet. Il y a, d’un côté, ceux qui défendent l’idée d’un nom propre dépourvu de sens ; il y a, de l’autre, ceux qui lui assignent un sens comportant une ou des propriétés d’un référent porteur du nom. On aboutit à reconnaître un sens descriptif des noms propres: ils ont précisément pour sens des attributs ou propriétés du porteur du nom qui assurent le fonctionnement référentiel. Deux conceptions y sont à distinguer:

- une version *faible*, qui reconnaît pour les noms propres un sens qui ne comporte que quelques traits descriptifs du référent
- une version *forte*, qui leur assigne un sens identifiant constitué d’une description qui identifie le référent.

Les difficultés rencontrées par les adeptes des deux thèses sont bien connues. L’inconvénient majeur de la première est de faire des noms propres des signes «à une face», des signifiants sans signifié, la thèse descriptiviste se heurte principalement à l’obstacle que constitue le statut contingent des informations «dégoussées»: il suffit d’imaginer par exemple, que *Romulus* n’a pas en fait tué *Remus* et n’a pas fondé *Rome*, pour s’apercevoir

que le sens attribué au nom propre Romulus par la version forte ne tient plus. Pour éviter les difficultés auxquelles mènent les deux thèses antagonistes on a proposé de faire du nom propre un prédicat de dénomination, qui consiste dans le phénomène de considérer valable la relation suivante: **nom propre = le x appelé N**, ce principe a comme avantage le maintien du sens au nom propre tout en évitant de recourir à la solution des descriptions identifiantes. La bipolarité signifiant –signifié est garantie au nom propre, sans qu’il soit obligé de gonfler son sens avec des propriétés contingentes difficilement maîtrisables. Mais l’idée de nom propre en tant que prédicat de dénomination a des défauts, dont l’un réside dans le fait que le N du prédicat de dénomination qui est un nom propre doit à son tour être considéré comme un tel prédicat.

La plupart des commentateurs signalent que les noms communs dénomment des concepts généraux ou catégories ou encore types, alors que les noms propres dénomment des particuliers. Mais ce qui n’a pas été mentionné en précisant le statut particulier des «choses» dénommées par les noms propres, c’est qu’il s’agit d’une véritable restriction sémantique, puisque le fait de reconnaître une expression comme un nom propre non seulement nous informe que le référent visé est ainsi dénommé, mais nous indique aussi qu’il s’agit d’un particulier. Au sens instructionnel de dénomination s’ajoute ainsi une partie descriptive: ce n’est pas n’importe quelle entité qu’un nom propre nous demande de prendre en considération. Si le sens restreint l’extension des référents à chercher, le fait de postuler que les noms propres dénomment des particuliers équivaut à postuler un sens ou du sens pour les noms propres.

Un pas supplémentaire dans ce domaine qui est mentionné par Kleiber en 1995, par Van Langendoc en 1999 et par Jonasson est la possibilité de postuler une contrainte supplémentaire pour le sens des noms propres: les noms propres ne s’appliquent pas à des particuliers, mais à des particuliers en tant que membres d’une catégorie conceptuelle. Autrement dit, ce ne sont pas **de x** que dénomment les noms propres, mais **des x** déjà classés dans une catégorie générale nominale. La formulation qui recourt à la variable individuelle de la logique pour marquer l’entité dénotée par un nom propre, si elle met l’accent sur le caractère de l’individu ou de particulier et de l’entité en question, détourne par contre d’un autre caractère de ce type d’entités, le fait qu’il ne s’agit pas d’une occurrence - occurrence ou, si l’on veut comme étant une occurrence de la catégorie individu ou particulier -, mais d’une occurrence reconnue comme étant d’une certaine catégorie ou concept général [8]. D’ici on peut affirmer que le rôle du nom propre est de distinguer certains des individus qui ont le même nom commun.

Quand on prend les particuliers dénotés par *Mars, Vénus, Saturne*, la situation est différente: la perception humaine fait qu’ils ne sont pas perçus de façon immédiatement univoque comme des entités uniques au sein des choses du monde, mais comme des entités partageant des propriétés en commun, c’est-à-dire comme faisant partie d’une catégorie supérieure. Cela fait que *Mars* est un nom propre, alors que terre, lune ou soleil ne le sont pas, le fait réside dans la différence de saisie ontologique hiérarchique.

Encore une piste de recherche concerne une restriction plus fine dans le cadre des particuliers : on a essayé de démontrer que toute entité particulière ne peut être dénommée par un nom propre, mais que ceux-ci conviennent essentiellement pour ce que l’on a coutume de nommer individu.

On observe que les noms propres d’individus concrets tels que *Paul, Paris* ou *Asie* ne peuvent renvoyer aux occurrences spatio-temporelles de telles entités. Quand on voit Paul marcher, ou acheter un vélo on perçoit un morceau spatio-temporel de Paul. C’est un emploi de fractionnement comme est par exemple l’expression: *Le Victor Hugo de la jeunesse n’est pas bien entendu le Victor Hugo de la vieillesse*. Du point de vue de la linguistique, le phénomène important est que ces instances spatio-temporelles ne peuvent être dénommées par un nom propre: pour y référer, ou pour les séparer de l’individu tout entier, il faut les construire avec des descriptions comportant le nom de l’individu. Les noms propres s’appliquent eux à l’individu qui rassemble de telles occurrences et permettent de faire abstraction des différences entre ces instances. Une chose est sûre: les noms propres servent, comme les noms communs, à organiser la réalité perçue, à ranger ensemble des choses différentes, à catégoriser l’hétérogénéité de notre expérience. K. Jonasson mentionne que les noms propres nous permettent de désigner les particuliers et nous aident à structurer le monde et la réalité qui nous entoure. Il s’agit ainsi d’une catégorisation tout à fait particulière qu’opère le nom propre: «sa fonction cognitive principale de nommer, d’affirmer et de maintenir une individualité. Siblot mentionne que «le nom propre est un instrument de sanction d’une promotion d’individualité, sa fonction spécifique étant de réaliser une identification individualisante, foncièrement différente de l’individualisation catégorisante du nom commun, le nom propre établit une catégorie: celle de l’individu. On peut en tirer une conclusion sur le sens du nom

propre. Il semble que c'est dans le fait d'opérer une catégorisation individuante que se niche l'origine du caractère non descriptif ou du statut de désignateur rigide du nom propre. Le fait de devoir reconnaître à travers ces différentes manifestations un objet comme étant le même, malgré précisément la diversité descriptive de ces manifestations, aboutit logiquement au statut non descriptif ou rigide du désignateur qui opère une telle abstraction. Il reste évidemment la question de savoir ce qui est finalement retenu, quel est le critère d'identité de cette catégorisation individuante.

Nous proposons quelques arguments concernant le fonctionnement sémantique des noms propres à partir de quelques exemples:

1. *C'est elle qui a épousé ce Nevile Strange dont je t'ai parlé.* (Christie, «L'heure zéro»)
2. *Les globules blancs sont son Albertine.* (Libération 23/ 02/ 1991)

S'il suffit, pour comprendre le premier exemple, de savoir que *Nevile Strange* désigne un X qui s'appelle *Nevile Strange*, mais on ne comprend rien dans la seconde si l'on ne connaît pas le personnage de Proust. On peut attribuer l'interprétation de la première proposition à ce qu'on appelle le sens des noms propres, et dans le second cas à ce qu'on appelle le contenu des noms propres. Il y a des thèses qui attribuent ces termes tant aux noms communs qu'à ceux propres, mais on va utiliser plutôt le terme sens pour une propriété qui caractérise le nom propre en tant qu'unité de la langue, et qui est dans nombre des cas celui de dénomination, et dont le contenu est constitué par les propriétés qui caractérisent le nom propre en fonction du lien établi avec son référent initial: cette relation a pour conséquence le fait que certaines propriétés du référent initial peuvent intervenir dans l'interprétation des noms propres, et qui interviennent dans l'interprétation de certains énoncés contenant ce nom. On peut considérer que cette notion rejoint l'idée de J. Mill selon laquelle le nom propre évoque ce que l'interlocuteur sait déjà à propos de son référent. Mais il s'agit de préciser la nature de ces masses d'information, et de la manière dont elles interviennent dans l'interprétation des noms propres.

Suite à l'étude réalisée on peut dire qu'après avoir été longtemps négligé, le nom propre fait de plus en plus l'objet d'études. Il faut dire que les noms propres sont employés plus souvent le dernier temps pour évoquer des informations qui sont dans le non dit, ou pour faire des allusions. Dans notre république ce fait a été déterminé par la possibilité de la démocratie «fraîche» qui s'est développée le dernier temps tant dans les journaux qu'à la télévision. Un autre domaine où on atteste une abondance d'emplois des noms propres à valeur connotative est la politique, surtout dans les périodes des campagnes électorales: la critique des rivaux reste sous-entendue mais est comprise par le destinataire.

Bibliographie à consulter:

1. Catford C.J. Théorie linguistique de la traduction. - London: Oxford University Press, 1965.
2. Charaudeau P. Grammaire du sens et de l'expression. - Paris: Hachette, 1992.
3. Conard B. Sur la référence des noms propres, 1995.
4. Gary Prieur M.N. Grammaire du nom propre. - Paris: Presses universitaires de France, 1994.
5. Jonasson K. Sens dénotatif et sens connotatif des noms propres modifiés. - Paris: Editions Duculot, 1990.
6. Mill J. Le système de la logique. - Londres: Oxford University Press, 1949.
7. Michèle Noailly. Nom propre et nomination. Ed. Actes du Colloque de Brest, 21-24 avril 1994, p.147-160.
8. Détrie C., Siblot P., Verine E. Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique. - Paris: Éditions Champion, 2001.

Prezentat la 19.04.2007